

## DES SERVICES INTERENTREPRISES S'ASSOCIENT POUR PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER



**Dr Michel NIEZBORALA** – *Coordonnateur médico-technique – ASTIA – Toulouse*

**Dr Nadège TERLAUD** – *Médecin du travail – ASTIA – Toulouse*

**Nelly VILLANTI** – *Ergonome, Technicienne en prévention des risques professionnels – ASTIA – Toulouse*

### Contexte – objectifs :

En 2016, 3 477 personnes sont décédées sur la route en France métropolitaine. Les causes principales les plus fréquemment constatées étaient : la vitesse excessive ou inadaptée (31 %), La consommation d'alcool (19 %), la consommation de stupéfiants (9 %) et l'inattention ou l'usage du téléphone (9 %). La mortalité routière est la première cause de décès parmi les 18-24 ans mais la conduite à risque concerne tous les âges. De ce fait, la prévention du risque routier fait partie des priorités nationales de santé exposées dans la stratégie nationale de santé 2018-2022. Elle est explicitement citée dans la partie consacrée à la promotion des comportements favorables à la santé (Prévenir les risques liés à la conduite dangereuse). On peut aussi y rattacher de façon indirecte l'objectif de « *dénormaliser* » les usages nocifs de substances psychoactives et celui plus général de promouvoir des conditions de vie et de travail favorables à la santé.

En tant que risque professionnel, le risque routier représente la première cause de décès. A ces accidents de mission, il faut ajouter la sinistralité liée aux accidents de trajet. En France, les accidents routiers de travail ou de trajet ont causé 483 décès en 2015 et 4520 hospitalisations. En Haute-Garonne, de 2010 à 2014, plus d'un tiers des accidents corporels, des tués et des blessés a eu lieu lors des trajets domicile/travail ou lors des déplacements professionnels. Selon une enquête d'opinion Ifop pour la Sécurité routière datant de 2016, les Français n'ont pas toujours un comportement adéquat sur la route dans le cadre du travail. 69 % des sondés confient qu'ils répondent ou appellent un client, un collègue ou un prestataire lorsqu'ils conduisent. 68 % dépassent la vitesse autorisée lors d'un retard pour un rendez-vous ou une livraison. Enfin, 18 % admettent conduire après avoir bu de l'alcool. Malgré l'importance de ce risque, le constat des équipes de santé au travail est qu'il est souvent peu ou mal pris en compte par les entreprises. Aussi il apparaît pertinent de développer des actions de sensibilisation des employeurs et des salariés sur ce thème.

Ce risque étant ubiquitaire, il concerne tous les services de santé au travail interentreprises (SSTI). Dans ce contexte 17 SSTI de l'ex région Midi-Pyrénées et la MSA ont décidé de se coordonner pour organiser une série de manifestations sur ce thème pendant une semaine. Le but principal des services était d'informer et de sensibiliser le maximum d'employeurs et de salariés d'entreprises adhérentes sur les aspects techniques, organisationnels et humains du risque routier dans la perspective d'améliorer sa prise en compte par l'entreprise et de changer les comportements des conducteurs. L'objectif des services impliqués était aussi de mutualiser la production d'outils, de donner de la visibilité à leur mission de prévention primaire et de favoriser le retentissement médiatique de ce premier forum interdépartemental sur le risque routier en santé au travail (FIRRST).

L'objectif de cette communication, au-delà de la présentation de FIRRST et en particulier de la contribution de l'Astia, est d'illustrer en quoi une action de prévention en santé au travail peut contribuer à la santé globale de la population du territoire.



Pour contacter l'auteur de cette communication : [michel.niezborala@astia.fr](mailto:michel.niezborala@astia.fr)

## Méthodes :

FIRST résulte d'une initiative du groupe régional des intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP). Leur proposition a été rapidement acceptée et portée par l'association régionale de services de santé au travail (AR2ST) qui représentait les présidents et directeurs de SSTI de la région. Dix-sept SSTI sont entrés dans la démarche et le SST de la MSA les a rejoints dans un deuxième temps. Il a été décidé que chaque SSTI volontaire se mobiliserait pendant une même semaine mais que chacun déciderait de la nature et des modalités des actions mises en œuvre.

La période du 20 au 24 mars 2017 a été retenue car elle était consécutive à la semaine de la courtoisie au volant. Ce choix était justifié par l'espoir de bénéficier d'une certaine dynamique médiatique tout en restant clairement identifiable. La cible des actions était commune : sensibiliser les employeurs et les salariés des entreprises adhérentes. Sur la méthode, le souhait partagé était de favoriser les interactions (expériences ludiques, ateliers participatifs, échanges sur les stands ou en conférence, quizz,...) Un comité de pilotage (Copil) composé essentiellement de préventeurs a assuré la coordination globale du projet en relation avec l'AR2ST, l'instance décisionnelle. Le Copil a produit des outils d'information et de sensibilisation mutualisés (supports de sensibilisation, plaquettes, affiches, quizz,...) avec l'appui d'une agence de communication qui a également créé un site internet commun, une page Facebook, une charte graphique, d'autres outils de communication (bandeau de mail, goodies...) et qui a eu pour mission de mobiliser les médias. Le Copil a également sollicité, au nom du collectif, différents partenaires (Cabinet du préfet de région, Sécurité routière, SDIS, police, gendarmerie, associations du domaine de la prévention routière ou de la prévention des conduites addictives, Carsat, Direccte, OPPBTP...) Enfin, le Copil a centralisé les informations sur les actions programmées par chaque service et il en a dressé le bilan.

L'Astia est un SSTI agréé pour tous les secteurs d'activité sur l'arrondissement de Toulouse. Il prend en charge 250 000 salariés au sein de 19 000 entreprises. Notre service avait retenu la prévention du risque routier dans son projet de service et nous comptons dans nos effectifs un préventeur spécialiste de ce thème. Du fait de son statut d'intervenant départemental de sécurité routière, il disposait d'un réseau de contacts utiles. Dans ce contexte, nous nous sommes associés à la démarche régionale et nous avons développé des actions ayant pour cible principale soit les employeurs soit les salariés.

Pour la cible employeurs, 3 manifestations principales ont été organisées dont deux étaient co-organisées avec un moins un autre SSTI. La première était une journée de conférences couplée à une visite de stands à l'initiative des 4 SSTI agréés de la Haute-Garonne. La seconde co-organisée avec l'autre SSTI généraliste agréé sur l'arrondissement de Toulouse se déroulait au sein d'une structure de formation à la sécurité automobile. Les participants passaient dans différents ateliers dont un de conduite sur le circuit de la structure. La troisième était plus spécifiquement destinée aux entreprises de transport de marchandises et elle s'est déroulée au sein du marché d'intérêt national de Toulouse. Des animations dédiées à ce secteur d'activité leur ont été proposées (monter et descendre en sécurité de la cabine du camion, aménagement d'un véhicule utilitaire léger, moyens techniques de sécurité embarqués...) Par ailleurs, deux secteurs de l'Astia ont organisé des sensibilisations destinées aux employeurs : l'une sur l'analyse d'un accident du travail lié au risque routier et l'autre sur le management de ce risque en entreprise.

Pour les salariés, il a été décidé de sensibiliser le maximum de personnes se rendant dans nos centres de consultation pendant la semaine du forum. Le thème principalement abordé a été celui des conséquences de la consommation d'alcool et de substances psychoactives sur le comportement du conducteur et accessoirement celui des effets de la vitesse (distribution d'une réglette d'information sur les distances de freinage notamment). Un petit questionnaire, abordant les aspects techniques, organisationnels et humains du risque routier, était distribué lors de l'arrivée du salarié dans le centre. Les réponses étaient ensuite commentées par le professionnel de santé assurant l'examen de suivi individuel de l'état de santé. Les salariés pouvaient aussi participer à différents ateliers organisés sur place : parcours avec des lunettes simulant une imprégnation alcoolique, logiciel calculant la courbe d'évolution de l'alcoolémie après l'ingestion des différentes doses d'alcool, atelier de présentation (et de dégustation) de cocktails à base de jus de fruit pour des pots responsables en entreprise. Par ailleurs quelques sensibilisations collectives ont pu être organisées au sein d'entreprises intéressées soit sur le thème « *médicaments et conduite* » soit sur « *alcool, drogue et conduite* ».

## Résultats :

Au niveau régional, 18 journées de conférence et/ou d'atelier ont réuni 2041 personnes représentant 636 entreprises. Le site internet dédié a reçu près de 4000 visites avant l'évènement et la plupart des médias locaux en ont rendu compte (et parlé du risque routier professionnel) ainsi que les sites de plusieurs organismes professionnels et institutionnels.

Au niveau de l'Astia, le programme des différentes manifestations a été envoyé par voie électronique à plus de 20 000 adresses mails contenues dans notre fichier adhérents et nous savons que plus de 5 000 destinataires ont cliqué sur les informations détaillées contenues dans la newsletter. Par la suite 2 mails de rappel ont été expédiés à J -12 et J -6 aux mêmes destinataires avec un nombre de personnes ayant cliqué sur les informations détaillées beaucoup plus réduit (320 et 176 respectivement).

La semaine a été l'occasion pour l'Astia de construire des partenariats avec 24 structures différentes spécialisées dans le risque routier (institutionnels, associations, organismes de recherche, préventeurs spécialisés, industriels, juristes ...).

Cent quarante-quatre personnes ont participé à au moins une des manifestations destinées aux employeurs alors que notre potentiel d'accueil était de 250 personnes (soit un taux de « remplissage » de 58 %). Cela représentait 113 entreprises inscrites au moins une fois. A l'issue de ces journées, 34 entreprises nous ont demandé un accompagnement spécifique sur le risque routier.

Pour la sensibilisation des salariés, la mobilisation des équipes pluridisciplinaires a été bonne puisque 53 professionnels (sur un total d'environ 200) ont directement animé un atelier de sensibilisation ; sans compter les consultants qui ont commenté le quiz lors de l'examen de suivi individuel de l'état de santé. Pendant la semaine FIRRST, 2622 salariés ont été reçus dans un de nos centres. Ils travaillaient dans 1459 entreprises différentes employant au total près de 100 000 salariés. Le quiz a été distribué à 1987 salariés (76 %), 525 ont suivi au moins un des ateliers relatifs à la prévention des effets de l'alcoolémie et 250 l'atelier sur le pot responsable en entreprise. Les participants aux ateliers étaient issus de 389 entreprises différentes. Par ailleurs, environ 600 réglettes alcoolémie et 600 réglettes sur les distances de sécurité ainsi que 1 500 mémentos sur le risque routier ont été distribués.

Enfin, à l'occasion de cette semaine, la direction de l'Astia a signé la charte des 7 engagements pour une route plus sûre de l'association en prévention routière. Elle s'est donc engagée à mieux prévenir le risque routier pour son personnel.

## Discussion – conclusion :

Les éléments de réponse à la question du congrès sur l'apport de la santé au travail à la santé globale du citoyen que nous pouvons tirer de cet exemple sont les suivants :

- ▶ Dans le cas de la sinistralité routière, le risque professionnel est une part importante du risque global. Tout effet positif sur le risque professionnel doit donc avoir un impact sur le risque total.
- ▶ La semaine FIRRST a permis de toucher directement un nombre non négligeable d'entreprises et de salariés. Certaines entreprises sensibilisées ont ensuite demandé à être accompagnées par l'Astia sur ce thème.
- ▶ FIRRST a permis à nos équipes de monter en compétence sur ce risque. L'évènement a été l'occasion de développer et de s'approprier des outils d'information et de sensibilisation qui continuent à être utilisés. Un de nos secteurs ayant en charge de nombreux conducteurs professionnels a d'ailleurs renouvelé l'opération à distance de FIRRST en réutilisant les outils développés à cette occasion.
- ▶ Les éléments que nous avons apportés aux participants, notamment sur le comportement au volant ou sur l'entretien du véhicule, sont tout à fait transposables à la conduite non professionnelle.
- ▶ Nous pensons qu'un évènement de ce type sortant de la routine habituelle de l'examen de suivi individuel a pu pousser les salariés sensibilisés à en parler à leurs collègues de travail ; nous n'avons pas fait d'évaluation systématique de cette hypothèse mais plusieurs témoignages d'entreprises vont dans ce sens.

- ▶ Il est impossible de mesurer l'impact réel de la couverture médiatique de FIRRST sur la population du territoire mais il est indéniable qu'elle a permis d'apporter de l'information sur le risque routier à un public large qu'il soit professionnel ou non.

De façon plus générale, cet exemple illustre la capacité des SSTI à se fédérer spontanément et à se coordonner autour d'un objectif figurant dans les priorités nationales de santé. Il démontre leur capacité à innover collectivement dans leurs pratiques en s'inspirant de ce qui se fait dans le domaine de l'éducation / promotion de la santé. Il témoigne de la volonté des SSTI (directions, services supports et équipes médicotéchniques) de s'engager résolument dans des actions de prévention primaire couvrant les aspects techniques, organisationnels et humains de la prévention des risques professionnels. Il montre aussi la capacité des SSTI à monter des partenariats avec des organismes non spécialistes du risque professionnel et à faire vivre ces partenariats dans la durée. En effet depuis la semaine FIRRST, nous avons été amenés à intervenir sur le risque routier professionnel dans plusieurs manifestations organisées par certains de ces partenaires. Cet exemple montre aussi que les SSTI constituent un réseau de proximité irremplaçable disposant d'une vraie capacité de mobilisation des entreprises et des salariés.

Bien sûr s'agissant d'une première expérience, tout n'a pas été parfait. Par exemple, nous avons perdu beaucoup de temps à nous organiser, nous aurions pu (et dû) mobiliser plus largement les entreprises, nous aurions pu avoir une couverture médiatique plus importante, nous avons été confrontés à des problèmes basiques tels que des difficultés à assurer la traçabilité des actions dans les dossiers des entreprises ou les dossiers médicaux...

Les aléas de cette première expérience n'ont pas découragé les services. Au contraire, le bilan globalement positif de l'opération a convaincu l'AR2ST, fondue dans Présance Occitanie, de la renouveler. Nous préparons donc une nouvelle semaine consacrée à la prévention des troubles musculo-squelettiques cette fois-ci.